



Lauren Bursey, Justine Ferland, Marc-André Renold

Octobre 2019

Affaire Young Couple in a Landscape – Héritiers Feldmann et British Museum

Artwork/Oeuvre d'art – Arthur Feldmann – British Museum – Nazi-looted art/spoliations nazies – Negotiation/négociation – Settlement agreement/accord transactionnel – Deaccession – Due diligence – Ownership/propriété – Ex gratia payment/versement à titre gracieux

La collection de dessins du juif tchèque Arthur Feldmann, dont « Young Couple in a Landscape », a été illégalement saisie et vendue par la Gestapo en 1939. Dans les années 1960, le tableau a été acquis par le collectionneur Edmund qui en a fait don au British Museum en 1997. Uri Peled, le petit-fils de Feldmann, a revendiqué la propriété du dessin quelques années plus tard. Peled souhaitant que le dessin reste au British Museum en l'honneur de son grand-père, le musée lui a versé à titre gracieux la valeur marchande de 6'000 livres sterling.

I. Historique de l'affaire; II. Processus de résolution; III. Problèmes en droit; IV. Résolution du litige; V. Commentaire; VI. Sources

CENTRE DU DROIT DE L'ART – UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PLATEFORME ARTHEMIS

art-adr@unige.ch – <https://unige.ch/art-adr>

Ce matériel est protégé par le droit d'auteur.

I. Historique de l'affaire

Spoliations nazies

- **1939**: La collection d'**Arthur Feldmann**, qui comprend un dessin datant du Moyen-âge, d'origine allemande dans le style de Pencz et intitulé *Young couple in a Landscape* est **saisie par la Gestapo** à Brno, en République Tchèque, pendant l'occupation nazie.
- **1946**: Le dessin est **vendu** lors d'une vente chez Sotheby's avec d'autres dessins de la collection Feldmann.
- **1960s**: Le dessin est **acquis** par le **collectionneur Edmund Schilling**.
- **1997**: Le dessin est **donné** au **British Museum** par Rosi Schilling, l'épouse de feu Edmund Schilling, comme faisant partie intégrante d'un petit album de 75 dessins compilés pour elle par son mari.
- **2013**: Suite à la demande de restitution du dessin *Young Couple in a Landscape* d'Uri Peled, petit-fils de Feldmann, le British Museum décide de conserver l'œuvre et d'accorder à Peled un paiement à titre gracieux¹.

II. Processus de résolution

Négociation – Accord transactionnel

- Les négociations ont eu lieu directement entre Uri Peled et le British Museum². Cela a été possible car les nombreuses questions en jeu avaient déjà été clarifiées par un accord entre les parties concernant quatre autres dessins pillés par les nazis dans la collection Feldmann³. Par conséquent, les parties n'ont pas eu recours au *Spoilation Advisory Panel*⁴ (*la commission*), qui a cependant, joué un rôle déterminant dans la résolution de l'affaire antérieure.

¹ « Spoilation Case Settled », *The British Museum Press Releases*, consulté le 9 juin 2015.

https://www.britishmuseum.org/about_us/news_and_press/press_releases/2013/spoilation_case_settled.aspx.

² Martin Bailey, « British Museum Pays Jewish Collector's Heir for Nazi-Looted Drawing », *The Art Newspaper*, 9 octobre 2013, consulté le 9 juin 2015. <http://www.theartnewspaper.com/articles/British-Museum-pays-Jewish-collectors-heir-for-Nazilooted-drawing/30661>.

³ Voir Anne Laure Bandle, Raphael Contel, Marc-André Renold, « Case 4 Old Master Drawings – Feldmann Heirs and the British Museum », Platform ArThemis (<http://unige.ch/art-adr>), Art-Law Centre, University of Geneva.

⁴ Le *Spoilation Advisory Panel* a été créé en 2000 par le gouvernement britannique suite à son engagement envers les Principes de la Conférence de Washington applicables aux œuvres d'art confisquées par les nazis de 1998. Le mandat de la commission consiste en l'examen des demandes de toute personne ayant perdu la possession d'un objet culturel pendant l'ère nazie, lorsque cet objet est maintenant en possession d'une collection nationale britannique, d'un musée ou d'une galerie britannique créé dans l'intérêt du public (Art. 3 of the Panel Terms of Reference).

III. Problèmes en droit

Deaccession – Due diligence – Propriété

- En 2002, lorsque Uri Peled dépose plainte pour les quatre dessins spoliés de la collection Feldmann, le British Museum s'est vu interdire la cession de tout objet appartenant à ses collections par la législation en vigueur, à savoir la section 3 du British Museum Act (1963). Cette disposition prévoyait que le musée ne pouvait céder une œuvre d'art que s'il en existait un double, si l'objet avait été créé après 1850, ou si l'objet était impropre à être conservé dans les collections du musée et pouvait être aliéné sans nuire aux intérêts des étudiants. En 2005, la Haute Cour de Londres (High Court of London) a confirmé l'interdiction de restitution des œuvres d'art prévue par la loi⁵.
- Cependant, en 2009, le Royaume-Uni a adopté la loi *Holocaust (Return of Cultural Objects) Act*. Ce texte permet à 17 institutions culturelles, dont le British Museum, de restituer les œuvres d'art spoliées par les nazis si cette mesure est recommandée par la Commission et approuvée par le Secrétaire d'État⁶. Dans le cas du dessin *Young Couple in a Landscape*, cette loi aurait pu permettre au British Museum de sortir le dessin de ses collections et de le restituer à Peled, mais ce dernier a préféré que l'œuvre reste au British Museum en l'honneur de son grand-père, avec les quatre autres dessins, et que sa propriété soit reconnue par un paiement à titre gracieux
- Suite à la demande de Peled, le British Museum a entrepris des recherches approfondies et a fait preuve de diligence raisonnable pour déterminer que le dessin avait bien appartenu à la collection Feldmann⁷.

IV. Résolution du litige

Paiement à titre gracieux

- Un paiement à titre gracieux a été versé aux héritiers d'Arthur Feldmann à hauteur de la valeur marchande du dessin *Young Couple in a Landscape*, soit environ 6'000 livres sterling. Le dessin reste au British Museum en l'honneur du grand-père d'Uri Peled, avec les quatre autres dessins pour lesquels un précédent paiement avait été effectué.
- Un paiement à titre gracieux était une solution vers laquelle les deux parties pouvaient facilement se tourner, une fois que les recherches avaient permis de confirmer que le dessin faisait bien partie de la collection Feldmann et compte tenu que les deux parties souhaitaient que le dessin reste au British Museum⁸.

⁵ Attorney-General v. The Trustees of the British Museum, Chancery Division Sir Andrew Morritt VC, [2005] EWHC 1089 (Ch), (2005) Ch 397.

⁶ Voir aussi « UK Museums Can Return Looted Art », *BBC*, November 13, 2009, consulté le 11 juin 2015. http://news.bbc.co.uk/2/hi/entertainment/arts_and_culture/8358902.stm.

⁷ « Spoliation Case Settled », *The British Museum Press Releases*.

⁸ « Spoliation Case Settled », *The British Museum Press Releases*.

V. Commentaire

- Cette affaire est un exemple de la manière dont les affaires d'art spolié par les nazis peuvent être réglées sans qu'il y ait restitution effective des objets volés. Dans de nombreux cas, il est possible de donner aux héritiers une certaine reconnaissance de leur propriété, ce dont beaucoup d'entre eux sont satisfaits, car ils voient une injustice réparée tout en permettant à un musée de s'occuper de l'œuvre et d'en faire profiter le grand public⁹.
- Jonathan Williams, Directeur adjoint du British Museum, a déclaré que ce dessin, ainsi que d'autres provenant de la collection Feldmann, feront office de mémorial permanent à la fois à l'importance exceptionnelle de la collection du Dr Felmann et aux terribles circonstances de sa spoliation et de sa dispersion¹⁰.
- La meilleure façon pour un musée d'éviter qu'il ne soit en possession d'œuvres d'art volées est de faire preuve d'une diligence raisonnable et approfondie avant d'accepter une œuvre d'art. Les musées sont tenus d'être particulièrement suspects de toute œuvre d'art ayant changé de mains pendant la période du pouvoir nazi, ou entre 1933 et 1945.

VI. Sources

a. Décisions judiciaires

- *Attorney-General v. The Trustees of the British Museum*, Chancery Division Sir Andrew Morritt VC, [2005] EWHC 1089 (Ch), (2005) Ch 397.

b. Législations

- British Museum Act 1963.
- Holocaust (Return of Cultural Objects) Act 2009.

c. Documents

- Anne Laure Bandle, Raphael Contel, Marc-André Renold, "Case 4 Old Master Drawings – Feldmann Heirs and the British Museum," Platform ArThemis (<https://plone.unige.ch/art-adr>), Art-Law Centre, University of Geneva.

d. Média

- "Spoliation Case Settled," The British Museum Press Releases, consulté le 9 Juin 2015. https://www.britishmuseum.org/about_us/news_and_press/press_releases/2013/spoliation_case_settled.aspx.

⁹ « Spoliation Case Settled », *The British Museum Press Releases*.

¹⁰ Eitan Buganim, « British Museum Compensates Collector's Heirs for Art Looted by Nazis: Family of Arthur Feldmann Proved Gestapo had Seized Work of Art in Czechoslovakia in 1939 », *Haaretz*, 17 octobre 2013, consulté le 11 juin 2015, <http://www.haaretz.com/jewish-world/jewish-world-news/premium-1.552869>.

-
- Buganim, Eitan. “British Museum Compensates Collector’s Heirs for Art Looted by Nazis: Family of Arthur Feldmann Proved Gestapo had Seized Work of Art in Czechoslovakia in 1939.” *Haaretz*, 17 octobre 2013. Consulté le 11 juin 2015. <http://www.haaretz.com/jewish-world/jewish-world-news/.premium-1.552869>.
 - Bailey, Martin. “British Museum Pays Jewish Collector’s Heir for Nazi-Looted Drawing.” *The Art Newspaper*, 9 octobre 2013. Consulté le 9 juin 2015. <http://www.theartnewspaper.com/articles/British-Museum-pays-Jewish-collectors-heir-for-Nazilooted-drawing/30661>.
 - “UK Museums Can Return Looted Art.” *BBC*, 13 novembre 2009. Consulté le 11 juin 2015. http://news.bbc.co.uk/2/hi/entertainment/arts_and_culture/8358902.stm